

PROCÈS-VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Yannick **POUEY**, Secrétaire général ; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général ; Cathy **MONCASSIN**, Vice-Présidente ; Ludovic **SYLVESTRE**, Vice-Président ; Éric **JACOTÉ**, Vice-Président ; Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président ; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente, Jean-Michel **RICHEFORT**, Vice-Président.

Assistent également à la réunion :

Marc **MADIOT**, Président de la LNC, Bénédicte **FOUBERT-LAUTROUS**, Directrice administrative et financière ; Anne **LE PAGE**, Directrice des activités sportives ; Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique ; **Fabien RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information ; Christophe **MANIN**, Directeur Technique National, Cédric **CHAUMOND**, Directeur technique national adjoint.

Invité excusé : Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire.

La séance est ouverte à 20 heures 30

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le Président rappelle la décision prise sur le report effectif des JOP de Tokyo 2020 en 2021.

Il évoque une réunion du CNOSF qui, du fait du report des JOP, s'est transformée en réunion institutionnelle sur la question des mandats.

Il fait également part d'une participation avec Marc Madiot à une rencontre avec le Ministre des Sports et les Ligues Pros où ont été évoquées les inquiétudes sur les délais de reprise, et l'impact économique avec l'existence de grosses pertes financières du fait de l'arrêt complet des activités.

Le Président de la LNC expose les problématiques nées de l'arrêt des compétitions et des reprises hypothétiques des calendriers, notamment dans certains sports où les droits TV sont très importants et où la vente de joueurs constitue un pan structurel de la vie des structures. En ce qui concerne le cyclisme, il rappelle la nécessité de connaître à l'avance si le Tour de France aura lieu ou pas sachant notamment que de très nombreuses épreuves en amont ont déjà été annulées.

Des discussions avec l'UNCP et l'AIGCP ont eu lieu ayant pour objectif de maintenir les salaires des coureurs ainsi que le maximum d'épreuves lorsque le confinement sera terminé.

Il interroge aussi sur la difficulté de satisfaire à toutes les conditions de suivi médical étant donné les impossibilités à se déplacer et la mobilisation des forces médicales.

I GOUVERNANCE

Légitimité des organes délibérants :

Après discussions et échanges, il est proposé que :

En application de l'article 77 du règlement intérieur - mesures d'application du règlement intérieur-, le Bureau Exécutif vient préciser l'application de l'article 19 du règlement intérieur, et plus précisément son alinéa 3, pour répondre à des cas de circonstances exceptionnelles et assurer la continuité du service public dont la Fédération à la charge.

Dans le cas où le Bureau Exécutif se verrait dans l'impossibilité de tenir ses séances en présentiel du fait de situation exceptionnelle appréciée par les autorités publiques, qu'elles soient étatiques ou locales et faisant l'objet de décisions contraignantes de leur part visant notamment, à interdire tout déplacement et/ou rassemblement de personnes, le Président de la Fédération, ou tout autre membre du Bureau Exécutif disposant d'une délégation à cet égard, est autorisé à décider de la tenue de séance du Bureau Exécutif dans les conditions visées à l'article 19 alinéa 3, à savoir par voie de conférence électronique ou par tout autre moyen relevant de nouvelles technologies.

Cette autorisation est valable de la date d'entrée en vigueur des mesures contraignantes visées plus haut et décidées par les autorités publiques, jusqu'à l'entrée en vigueur de la date de levée de ces décisions prises par ces mêmes autorités.

Les alinéas 4,5,6 de l'article 19 visant les conditions de quorum, de prise de décisions et d'établissement de PV restent applicables en l'état.

Ces mesures d'application, constituant un règlement particulier, feront l'objet d'une publication officielle sur le site internet de la Fédération, rendant ces dernières applicables aux tiers.

Ce texte est approuvé à l'unanimité.

II – PV de la réunion du bureau exécutif du 18 mars 2020

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du bureau exécutif du 18 mars 2020.

III - Calendrier des futures réunions

Pour la cellule de crise: 30 mars, 6 avril, 14 avril, 20 avril

Pour les séances de bureau exécutif : 2 avril , 9 avril, 16 avril, 23 avril

IV - Position de la FFC sur le report des élections

Le CNOSF souhaite recueillir les avis de chaque Fédération afin de prendre une position sur le report ou non des élections en raison de la nouvelle période de tenue des JOP. A chaud, l'avis des membres du bureau exécutif est assez partagé entre le maintien des élections en décembre 2020 et le report fin 2021.

V – POINT GLOBAL FONCTIONNEMENT CELLULE DE CRISE

- Est évoqué une difficulté résolue dans la semaine concernant la venue au siège de façon exceptionnelle de certains personnels listés afin d'assurer notre continuité de service. Le respect strict des consignes est rappelé.
- Sont exposées certaines difficultés de compréhension de licenciés ou de citoyens par rapport aux décrets sortis et de leur interprétation. Il va être nécessaire de recommuniquer en essayant d'argumenter davantage.
- Relations avec les comités régionaux: en plus d'échanges fréquents qui existent déjà, une conférence en visio sera organisée le mardi 31 mars à partir de 20h00 avec l'ensemble des comités régionaux.
- CNPR du mois d'Avril : à reporter en sortie de crise .Étude sur la faisabilité soit un Vendredi après-midi, samedi matin ou un samedi toute la journée.
- réflexion en cours sur réunion avec le Conseil Fédéral (échange à venir entre le Président de la FFC et le Président du Conseil Fédéral).

VI - ORGANISATIONS

Concernant la lettre envoyée aux organisateurs sur les modalités de remboursement des épreuves qui devaient avoir lieu jusqu'à la date butoir du 15 mai, il est décidé de repousser cette date butoir au 1er juin inclus (toutes disciplines).

Un courrier d'informations sur les modalités du chômage partiel sera envoyé aux structures labellisées ayant des salariés (toutes disciplines).

Route

Le travail de report des épreuves est géré notamment par téléphone sur des dates d'août, septembre, octobre en tentant de tenir compte des calendriers UCI et calendriers régionaux.

Il sera donc nécessaire de rééditer un calendrier en format numérique.

A titre d'informations, il est rappelé que la priorité pour l'UCI est de reporter les Grands Tours et les grands monuments.

Un sondage auprès des comités régionaux sera effectué pour connaître leur position sur le report éventuel de manches de Coupe de France Junior sur juillet/Aout alors que leurs finances seront impactées par la crise et que les championnats de France sont coûteux.

Jeunesse

Des questions sont posées sur la tenue du TFJC et des manches de Coupe de France Cadet des départements et minimes/ cadettes.

Le Président rappelle la nécessité de fournir de l'activité à nos jeunes, non seulement parce que c'est le rôle de la FFC mais aussi par rapport aux autres disciplines sportives.

Nécessité donc de trouver des solutions même s'il est nécessaire de revoir nos pré requis.

Freestyle

Très difficile de reconstruire un calendrier. D'ores et déjà, enregistrement de la perte d'une Coupe de France due à un conflit de dates.

BMX

Des contacts ont été pris avec les organisateurs des manches de Challenges : 8 ou 9 devraient être sauvées.

Le TFBMX à Avensan ne pourra pas être organisé en 2020. Recherche d'une solution en cours.

L'hypothèse de la date des championnats de France en Octobre se précise.

A prévoir contact avec le diffuseur TV.

Un format pour permettre la confrontation sur septembre des pilotes nationaux est à l'étude.

Cyclisme pour tous

Les organisateurs des championnats de France Masters Route ont émis le souhait de maintenir l'évènement aux dates prévues. Toutefois, la tenue de ces championnats sera conditionnée par l'évolution de la crise sanitaire.

Il sera proposé au Conseil Fédéral que le processus de qualification pour les championnats de France Masters route par les Masters Séries soit abandonné pour 2020, compte tenu de l'annulation des épreuves support.

Le Bureau Exécutif tient à préciser que le principe des Masters Séries sera remis en œuvre en 2021.

Étant donné les difficultés liées à la crise qui ne manqueront pas de voir le jour pour organiser les Championnats de France élites route, il est décidé de ne pas mettre sur pied " La tricolore".

Sécurité

La commission nationale de sécurité a entamé des échanges avec le Ministère afin de proposer des solutions pour fluidifier les conditions de reprise.

Nécessité d'envoyer une communication vers les comités et les clubs afin notamment de rappeler la nécessité de déclarer les épreuves essayant de respecter les délais, même pendant cette période compliquée.

VII FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Ressources Humaines :

Une solution a été trouvée pour le traitement du courrier : remerciements à la salariée qui s'est portée volontaire.

Le dossier de déclaration de chômage partiel avance difficilement étant donné l'embouteillage existant.

L'organisation des plannings de chaque semaine se poursuit.

A noter la sortie de décrets et d'ordonnance concernant les conditions de prise des RTT, des jours de congés et des jours de récupérations.

Les fiches de paies de mars seront traitées sans impact de chômage partiel étant donné les difficultés de bouclage de ce dossier au niveau national.

Finances

Une bonne nouvelle: le remboursement du crédit impôt recherche à hauteur de 20000 euros.

Le remboursement aux organisateurs va pouvoir s'effectuer chaque semaine.

Les comités régionaux ont fait remonter de nombreuses données qui confirment la forte réduction de produits, que ce soit pour les comités régionaux ou le siège fédéral : d'où des décisions de réductions de charges à opérer.

Des estimations, très difficiles à faire, sont tentées à horizon dès le 30 avril, 31 mai et même 30 juin. Il en ressort que l'impact pour les comités régionaux sera encore plus important que pour le siège fédéral.

Les montants des mécénat ASO et la moitié des montants subvention LNC ont été libérés vers les comités régionaux.

Il sera toutefois nécessaire d'entrevoir plus précisément les perspectives de trésorerie des comités régionaux.

En ce qui concerne le siège, nécessité d'enclencher très rapidement un travail de recherche d'économies qui verra son aboutissement au bureau exécutif de mai lors du point sur le budget rectificatif.

Une recherche de solution de mise en place d'un système de financement mutualisé de trésorerie est enclenchée, notamment par la prise de contact avec BPI et France Active.

Il est nécessaire d'effectuer un gros travail en amont car ces structures étant accaparées pour le moment par d'autres priorités, il sera vital d'être efficace avec des données cohérentes.

VIII - ACTIVITÉS SPORTIVES

Le report des JO en 2021 amène, en dehors de la période précise qui sera choisie, d'autres questions : notamment celles des règles de qualification, du budget à prévoir en conséquence, des nouvelles règles de sélection....

L'entraînement à distance et différentes formes de suivi des SHN sont mis en place.

Le projet lancé la semaine précédente, "Roulez chez vous!" est opérationnel : très bel exemple de travail d'équipe et de réactivité.

Les retours sont très positifs et il serait utile de booster encore la communication sur ce point.

La campagne de subventions ANS est ouverte depuis le 9 mars et 47 dossiers ont déjà été déposés.

IX COMMUNICATION

Le site dédié « **Roulez Chez Vous** » a été visité par + de 640 000 personnes, grâce aux liens des réseaux sociaux, du site et de la newsletter de la FFC.

Est évoqué également nos autres communications via les réseaux sociaux, la lettre d'informations aux comités régionaux, la newsletter.

France Cyclisme étant bouclé, il est décidé d'en faire bénéficier l'ensemble des licenciés dans ce moment de confinement en l'accompagnant d'une lettre du Président.

X DSI

Les outils de télétravail fonctionnent , de même que ceux destinés aux conférences téléphoniques

Il est rappelé que le pack "office 365" peut être disponible pour les comités régionaux
La DSI continue à travailler sur les projets d'évolution en cours

La séance se termine à 0h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 heures 30

La prochaine réunion du Bureau Exécutif se tiendra le jeudi 2 avril 2020 à 19h30

Le Président

Le Secrétaire général

Michel CALLOT

Yannick POUÉY